

## PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

 1  2  3

ECOLE Félix Chevrier

Adresse : 3 place Marc Geoffre 23290 Fursac

Mail [ecole.fursac@ac-limoges.fr](mailto:ecole.fursac@ac-limoges.fr)

Téléphone : 05 55 63 61 60

Date : le mardi 17 juin 2025

Horaires : 18h00 – 19h30

Présents :

<u>Municipalité :</u> M. GENY Robert -M. MOUVEROUX, le Maire de la commune de Fursac	<u>Enseignants :</u> M. AURICOMBE (CM1/CM2) Mme CARRIAT (PS/MS) Mme MARTINET(CE1/CE2) M. ROUFFY (GS/CP)	<u>Parents élus :</u> - M. CHERON Charles, M. COUSTY Guillaume, représentants des parents d'élèves titulaires. Mme PIERREFIXE Julie, représentants des parents d'élèves suppléants.	<u>DDEN :</u> M. GIANGIOBBE
--	---	---	--------------------------------

Absents :

Mme DA COSTA Sabrina, M. Gallois Mattieu, Mme Robichon Marie, PETIT Quentin, Nathalie Feron

## Ordre du Jour :

- 1- Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mis en place
- 2- Bilan liaison CM2/6°
- 3- Bilan des actions des projets de classe
- 4- Bilan des exercices de sécurité
- 5- Bilan financier de la coopérative
- 6- Etat des locaux, travaux, équipement et bilan financier de la municipalité
- 7- Organisation de l'accueil des élèves en PS
- 8- Répartitions des élèves
- 9- Futurs projets
- 10- Questions diverses

Avant l'ouverture officielle de la séance, Monsieur Giangiobbe, DDEN, a tenu à rendre hommage à Michèle Chademois, ancienne DDEN, saluant son engagement et son action en faveur de l'école publique. Madame Martinet a souhaité s'associer à cet hommage et a également eu une pensée pour Madame Dumignard, soulignant son investissement auprès de la communauté éducative.

**1) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mis en place**

Un point a été fait sur les actions d'aide et d'accompagnement mises en place au sein de l'école. Deux élèves bénéficient actuellement d'un accompagnement personnalisé assuré par la maîtresse E, au RASED, Mme Frédérique Morlhon. Cette intervention vise à les aider à maîtriser leurs attitudes, à acquérir des méthodes de travail efficaces, et à retrouver confiance en eux. Par ailleurs, quatre autres élèves ont été suivis par le psychologue de l'Éducation nationale, M. Jean-Raymond Bravo, dans le cadre d'une évaluation approfondie permettant d'identifier les solutions les plus adaptées à leurs besoins. Ces partenaires interviennent dans l'école et ils sont absolument nécessaires.

**2) Bilan liaison CM2/6°**

Une journée de découverte a été organisée le mardi 11 février au collège du secteur, Raymond Loewy. Toute la classe s'y est rendue avec Mme Barse. Le matin, ils ont participé au concours Maths Sans Frontière avec les élèves du collège des autres écoles du secteur. Ils ont mangé au self. Puis l'après-midi, les élèves ont pu assister à un cours d'Allemand, d'Espagnol et de CDI. Ils ont apprécié la journée et cela se fera à nouveau sûrement l'année prochaine.

### **3) Bilan des projets de classe**

#### **Cinéma :**

« Jardins enchantés », PS/MS, GS/CP, le 5 juin 2025

« La ruée vers l'or », de Charlie Chaplin, CE1/CE2, CM1/CM2, le 9 mai 2025

#### **JMF :**

« La Minute du papillon », PS/MS, le 8 avril 2025

#### **Micro-folies :**

Au cours de l'année scolaire, une intervenante de Micro-Folie de Bénévent-l'Abbaye, Ludivine Aubrun, est intervenue à l'école pour mener des projets artistiques avec l'ensemble des classes, répartis en trois séances par groupe.

Pour les classes de PS/MS et GS/CP, le travail a porté sur le thème des formes, avec des activités ludiques et créatives favorisant l'observation, la manipulation et l'expression plastique.

Les CE1/CE2 ont travaillé autour de l'univers du conte, en mêlant littérature et opéra. L'intervention a donné lieu à des créations en arts visuels et expression orale et récits illustrés.

Enfin, les CM1/CM2 ont abordé le thème de la bande dessinée, en découvrant les codes narratifs et graphiques du genre, pour aboutir à la création de leurs propres planches.

Ces projets ont permis de sensibiliser les élèves à l'art, de développer leur créativité et leur capacité à s'exprimer à travers différents langages artistiques. Les interventions ont été très appréciées par les élèves comme par les enseignants.

Monsieur le Maire est ravi d'entendre que cette collaboration avec les micro-folies soit très positive. Il rappelle qu'au moment du lancement de ce dispositif, les avis étaient partagés parmi les élus.

#### **USEP :**

- Activités d'orientation pour les PS/MS le 14 mars 2025,
- Course d'orientation pour les CM1/CM2, le 28 mars 2025
- Activités d'orientation pour les GS/CP et les CE1/CE2, le 24 mars 2025
- Journée athlétisme de la PS au CM2, le 19 juin 2025 au stade de Fursac.
- Randonnée, pour les PS/MS/GS/CP, le 23 mai 2025
- Randonnée, pour les CE1/CE2/CM1/CM2, le 10 avril

#### **Pêche :**

Les classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont participé cette année à un projet autour du milieu aquatique, en partenariat avec Yannick Bartheld, intervenant de la Fédération de pêche de la Creuse.

Ce projet s'est articulé autour de 7 séances visant à :

- Sensibiliser les élèves au milieu aquatique,
- Développer une attitude respectueuse de l'environnement,
- Adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'eau.

L'avant-dernière séance a été consacrée à un prélèvement d'êtres vivants dans la Gartempe, permettant aux élèves d'évaluer la qualité de l'eau à partir des espèces observées et de leur abondance.

La dernière séance, prévue le 23 juin pour les CE1/CE2 et le 30 juin pour les CM1/CM2, se déroulera au bord de la Gartempe, sur une journée complète. Les élèves pratiqueront des activités de pêche à l'aide de cannes à pêche, dans le respect de la nature et des règles de sécurité.

Ce projet, à la fois scientifique, éducatif et ludique, a suscité un réel intérêt chez les élèves, tout en renforçant leurs connaissances et leur conscience écologique.

### **La fête de l'école :**

Elle aura lieu le vendredi 27 juin, dès 19h00 dans l'enceinte de l'école et sera organisée par l'Amicale Laïque. Il y aura un spectacle d'environ 40 minutes où chaque classe se produira en musique. Le directeur précise qu'il ne pourra être présent le soir du spectacle mais qu'il participera tout de même aux préparatifs.

### **Projet PS/MS :**

Un projet est mené autour de trois thématiques : la fabrication du pain, des activités autour du jardin, et une réflexion sur le thème du voyage.

### **Projet GS/CP :**

Un projet est mené autour de trois thématiques : la fabrication du pain, des activités autour du jardin, et une réflexion sur le thème du voyage.

### **Projet CE1/CE2 :**

- « Cercle d'enfants conteurs », 16 séances au total : 8 séances avec une conteuse, 4 séances sans la conteuse et enfin les 4 dernières séances avec la conteuse.

### **Projet CM1/CM2 :**

Créer une bande-dessinée mettant en avant les connaissances apprises lors des interventions de la fédération de la pêche.

## **4) Bilan des exercices de sécurité**

Comme chaque année, plusieurs exercices de sécurité sont organisés au sein de l'école. À ce jour, un exercice incendie reste encore à réaliser et sera effectué avant la fin de l'année scolaire.

Concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), un exercice "tempête/orage" a déjà été réalisé, conformément aux recommandations de M. Carras, référent sûreté du département.

Lors de cet exercice, tous les élèves et le personnel présents dans l'école se sont réfugiés dans le couloir du rez-de-chaussée en moins de 5 minutes. L'équipe enseignante a pris le temps d'expliquer aux élèves les objectifs de cet exercice et les consignes à suivre en cas de phénomène météo dangereux.

Un exercice PPMS de type "attentat-intrusion" est également prévu d'ici la fin de l'année scolaire.

## **5) Bilan coopérative**

Mandataire de Janvier à Août 2024 : Magali MAGNIN- PRIOUT.

Mandataire de Septembre à Décembre 2024 : Jonathan AURICOMBE.

Monnaie affichée : Euro (€). Le cahier de l'année 2024 - 2025 n'est pas clos.

<b>Compte de fonctionnement général du 1<sup>er</sup>.01 au 31.12.2024</b>					
<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	230,30	7070 0008	Vente d'objets	389,00
6168 1008	Assurances	20,25	7080 0008	Activités éducatives	208,00
6181 0008	Activités éducatives	2 433,16	7410 0008	Subventions des collectiv.locales	0,00
6270 0008	Frais bancaires	5,78	7551 0008	Contributions participatives	1 075,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 23	190,35	7551 1008	Subventions d'associations	500,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	47,20	7562 0008	Participation des familles	588,00
6800 0008	Biens durables	560,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
	<b>Total des charges (A) :</b>	<b>3 487,04</b>		<b>Total des produits (B) :</b>	<b>2 760,00</b>
<b>Résultat de l'année 2024 (B-A) (+/-) : -727,04</b>					

## **6) Etat des locaux, travaux équipement et bilan financier de la municipalité**

L'équipe enseignante souhaite engager une réflexion partagée autour de l'utilisation et du renouvellement des jeux de cour.

En effet, les jeux achetés par l'école sont utilisés non seulement pendant le temps scolaire, mais également le matin et le soir à la garderie, ainsi que le mercredi par le centre de loisirs (ALSH). Cette utilisation fréquente hors temps scolaire entraîne une usure plus rapide du matériel.

Dans un souci de cohérence et de partage des responsabilités, l'équipe souhaiterait que l'ALSH participe financièrement à l'achat ou au renouvellement des jeux de cour, afin de mutualiser les efforts et les moyens pour le bien-être des enfants.

Cette proposition sera discutée avec les services municipaux et l'ALSH afin de trouver un accord équitable et pérenne.

**M. Cheron** : « Il y a des accidents pendant le temps ALSH au niveau du jeu en bois ».

Les enseignants engagent une réflexion sur les règles des différents jeux pratiqués dans la cour de récréation. L'objectif est de clarifier et d'harmoniser ces règles, notamment en envisageant leur affichage ou leur formulation par les élèves eux-mêmes.

Monsieur le directeur informe les parents d'un changement d'organisation pour la prochaine rentrée concernant l'accueil des élèves de maternelle. En effet, pour des raisons de sécurité liées à la réglementation des établissements récents du public (ERP), les élèves de maternelle devront tous être installés au rez-de-chaussée. Ainsi, les grandes sections seront accueillies dans l'actuelle classe occupée par l'IME, permettant de répondre aux exigences de sécurité sans engager de lourds travaux.

M. Le Maire informe que les travaux de construction du city stade, initialement prévus pour débiter au mois d'avril, ne commenceront finalement qu'à partir du mois de septembre. Il précise que ce décalage est lié à des ajustements dans le planning du chantier.

La mairie propose de concevoir les sandwiches pour les piqueniques qui auront lieu l'année scolaire prochaine. Cette initiative aurait pour objectif de soulager les familles, notamment celles rencontrant des difficultés financières, en leur évitant des frais supplémentaires ou une organisation compliquée.

## **7) Organisation de l'accueil des futurs PS**

Dans le cadre de la préparation à la rentrée scolaire, l'école a organisé l'accueil des futurs élèves de Petite Section, nés en 2022. Nous avons adressé un courrier aux familles concernées pour les inviter à deux matinées d'immersion, qui se sont déroulées les mardi 3 et 10 juin, de 9h00 à 10h30.

Lors de ces temps d'accueil, les enfants ont pu découvrir leur future classe, participer à des activités et commencer à se familiariser avec l'environnement scolaire. Une visite de l'école a également été proposée aux familles, animée par M. Auricombe Jonathan, directeur de l'école.

Ces rencontres se sont déroulées dans de bonnes conditions. Elles ont été appréciées par les enfants comme par les parents, en contribuant à réduire l'appréhension liée à la première rentrée scolaire et à instaurer un climat de confiance.

## **8) Répartition des élèves**

Actuellement, 12 enfants sont inscrits en PS à la rentrée de septembre 2025. 10 élèves de CM2 partent au collège. Nous avons par ailleurs eu de très nombreuses inscriptions ces dernières semaines qui nous permettraient

d'augmenter significativement les effectifs.

Répartitions des élèves

TPS : 2 élèves	CE1 : 6 élèves
PS : 12 élèves	CE2 : 11 élèves
MS : 4 élèves	CM1 : 14 élèves
GS : 10 élèves	CM2 : 13 élèves
CP : 16 élèves	

On aurait au total 88 élèves inscrits à la rentrée 2025. Ainsi, cette situation nous a conduit **à faire une demande d'ouverture d'une cinquième classe dès la rentrée de septembre 2025**. Cette décision sera prise le lundi 23 juin en CSA-SD. C'est monsieur le Directeur académique qui prendra cette décision. L'équipe enseignante a envoyé un courrier lui informant de notre situation concernant les effectifs. Monsieur le Maire a également envoyé un courrier pour demander une ouverture de classe. A noter que si ouverture il y a, elle ne durera qu'un an seulement. Il y aura une révision à la fin de l'année scolaire pour décider d'une autre ouverture ou non.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas qu'elle sera la répartition des classes et des élèves pour l'année prochaine, elle dépendra notamment d'une ouverture ou pas. Nous ne connaissons toujours pas le nom de l'enseignant qui prendra le poste de M.Rouffy Jérôme.

M. le Maire informe que 17 élèves domiciliés dans la commune sont actuellement scolarisés dans des établissements situés en dehors de celle-ci. Les familles invoquent principalement des raisons d'organisation pour justifier ce choix. Il est évoqué que la création d'une maison d'assistante maternelle (MAM) dans la commune pourrait favoriser l'accueil des jeunes enfants sur place et, par conséquent, inciter davantage de familles à inscrire ensuite leurs enfants à l'école primaire du village. De plus, le Maire de la résidence d'une commune doit donner son accord pour être scolarisé dans une autre.

M. Giangiobbe : « Il manque des postes d'enseignants en Creuse. Le RASED n'est pas au complet. »

## 9) Futurs projets

### a) Classe de découverte

Une **classe découverte** est programmée pour l'année scolaire **2025/2026**, du **lundi 8 juin au vendredi 12 juin 2026**, soit une durée de 5 jours. Le séjour se déroulera au **centre de vacances Paul Léger à Super-Besse**.

Le **séjour est déjà réservé**, mais la **composition du groupe d'élèves participants n'est pas encore définie**, car elle dépendra des **répartitions de classe de l'année prochaine**. Les familles seront informées dès que possible.

Monsieur le Maire précise que la mairie prendra à charge une partie du budget

### b) Projet de fresque murale dans la cour de l'école

L'équipe enseignante porte un projet de fresque artistique dans la cour de l'école, visant à décorer et valoriser les murs intérieurs, tout en intégrant les élèves dans une démarche artistique et citoyenne.

Dans un premier temps, ce projet avait été proposé dans le cadre du dispositif EAC (Éducation Artistique et Culturelle), avec une échéance de dépôt final du dossier avant le 15 juin 2025. Cependant, les délais très courts imposés n'ont pas permis de finaliser l'ensemble des démarches (notamment le financement), et l'équipe a préféré se laisser une année supplémentaire afin de mener le projet dans de bonnes conditions.

L'artiste Mako Moya a été contacté pour cette réalisation. Il a proposé un devis à hauteur de 9 000 € pour une surface murale d'environ 200 m<sup>2</sup> à peindre.

L'année à venir sera donc consacrée à la recherche de financements complémentaires et à l'affinage du projet pédagogique et artistique, avec pour objectif une mise en œuvre lors de l'année scolaire 2026/2027.

La mairie propose un ravalement des murs intérieurs de la cour de l'école afin d'améliorer l'aspect visuel et de rendre l'environnement plus propre. Elle précise toutefois qu'un investissement important pour un projet artistique (de l'ordre de 10 000 euros, par exemple) n'est pas envisageable à ce stade.

Mme Pierrefixe interroge l'équipe enseignante sur le projet avec l'EHPAD et souhaite savoir s'il est toujours d'actualité et s'il suscite encore de l'intérêt. Les enseignants précisent qu'ils ne sont pas fermés à cette collaboration. Sa mise en œuvre dépendra toutefois des conditions d'organisation, des disponibilités des partenaires et du calendrier scolaire.

## 10) Questions diverses

Les parents d'élèves ont fait remonter des questions :

**a) « Certains parents rencontrent des problèmes pour ramener les enfants à la pause du déjeuner, à 13h20. Les parents restent devant, essaient de taper sur la porte ou appellent l'école. Ce n'est jamais très simple. Serait-il possible d'installer une sonnette comme celle du centre au niveau du portail ? »**

*Le directeur : Un projet d'installation d'un vidéophone à l'entrée de l'école est actuellement en cours d'étude. Ce dispositif, qui devrait être mis en place par la mairie en 2026, permettra de sécuriser l'accès tout en facilitant l'accueil des familles en dehors des horaires d'entrée et de sortie classiques. Ce vidéophone serait couplé à une gâchette électrique, permettant l'ouverture de la porte à distance directement depuis les classes, grâce à un interrupteur installé en salle de classe. Un bouton d'appel serait également placé à l'extérieur, au niveau du portail, pour permettre aux familles de signaler leur présence.*

*La mairie propose d'installer une seconde sonnette au niveau du portail de l'école, distincte de celle déjà en place pour l'ALSH. Cette nouvelle sonnette permettra aux parents de se signaler lorsqu'ils souhaitent s'adresser à l'école en dehors des horaires d'ouverture habituels. La mise en place de ce dispositif est prévue pour la rentrée de septembre 2025.*

*De plus, nous avons pris conscience que le portail n'était pas systématiquement ouvert à 13h20. Nous nous sommes désormais organisés en équipe pour que ce soit le cas chaque jour à cet horaire, afin de faciliter l'accès et éviter les attentes inutiles.*

**b) « Plusieurs parents se plaignent d'être écartés lors des sorties scolaires. Tous les enseignants ne demandent pas de parents accompagnateurs via le cahier rouge et demandent en off à certains et ce sont très régulièrement les mêmes. Il n'y a pas d'équité. »**

*L'équipe souhaite rassurer les familles : il n'y a aucune volonté d'écarter qui que ce soit. Si certains parents se sentent mis de côté, qu'ils n'hésitent pas à venir nous en parler. Dans certains cas, des choix sont faits pour des raisons médicales ou organisationnelles (traitement particulier, suivi d'élèves)..*

*Dans les classes de PS/MS et GS/CP, les sorties sont parfois gérées sans accompagnateurs supplémentaires grâce à la présence d'une ATSEM et des effectifs plus réduits.*

*Concernant la sortie du 13 juin au parc du Reynou, les enseignants ont souhaité, de manière exceptionnelle, remercier les parents ayant régulièrement accompagné les séances de piscine tout au long de l'année. Pour ces séances, un mot a été distribué à tous les parents de l'école deux mois à l'avance pour se porter volontaires, et malgré cela, nous avons eu des difficultés à trouver des accompagnateurs.*

*Enfin, l'équipe s'efforce de transmettre les informations concernant les sorties scolaires environ une semaine à l'avance, notamment lorsque des piqueniques sont à prévoir, afin de permettre aux familles de s'organiser au mieux.*

Secrétaire de séance : [Jérôme Rouffy](#)  
Signature

Président du conseil d'école : [Jonathan Auricombe](#)  
Signature